

## Épidémie de COVID-19 - 6 avril 2021

Chères Fresnoises et chers Fresnois,

Ce samedi après-midi, les élus étaient tous dans les rues de la ville pour la deuxième distribution de Chocoline. Et si le soleil et les sourires des enfants nous ont réjouis, **nous étions amers à la pensée de ce nouveau confinement, le troisième en un an...**

**Pour le bien-être et la santé de tous, nous ne pouvons nous y soustraire.** Facile à dire, pas facile à faire : nous sommes nombreux à être excédés par cette situation, ces revirements de situation quotidiens.

Alors, avec force et résilience, nous poursuivrons la ligne de conduite adoptée par l'équipe municipale, à savoir, la présence sur le terrain, la proximité à vos côtés et la réactivité des services.

**Les conditions de ce troisième confinement**, un peu plus strict, avec l'absence de services pour les enfants (fermeture crèche, écoles et centres de loisirs), **nous amènent à adapter les modes d'accueil et à mettre en place un service de garde uniquement pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.** La liste définie par l'Etat ne peut entraîner aucune dérogation même si nous comprenons les difficultés qu'engendre une telle situation pour les parents qui travaillent.

L'ensemble des services administratifs et techniques restent ouverts sur rendez-vous et à votre disposition. Vous trouverez au verso les modalités d'accueil, le contact pour le service de garde des enfants, les coordonnées pour le registre des personnes vulnérables.

**Je sollicite à nouveau tout le monde pour que la solidarité soit de mise :** si vous constatez une personne en difficulté, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Pour les rendez-vous médicaux, le service de transport accompagné fonctionne toujours. Pour la vaccination, nous sommes aussi à votre disposition pour des transports groupés. Nos commerçants se mobilisent également pour des livraisons à domicile.

**D'une manière générale, l'équipe municipale reste entièrement mobilisée à vos côtés pour vous aider à passer ce nouveau cap** qui, nous l'espérons tous, devrait laisser place à des marges de manœuvres un peu plus souples qui nous permettront de nous retrouver prochainement.

Votre Maire  
Valérie FORNIES




## ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX DURANT LE CONFINEMENT

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS PRÉALABLE EST OBLIGATOIRE POUR ACCÈDER AUX SERVICES MUNICIPAUX (TOUS SERVICES CONFONDUS). AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

- Secrétariat général :	03 27 28 51 33	secretariat@fresnes-sur-escaut.fr
- Urbanisme / travaux :	03 27 28 51 47 ou 67	urbanisme@fresnes-sur-escaut.fr
- État-civil / élections :	03 27 28 51 54 ou 55	etatcivil@fresnes-sur-escaut.fr
- CCAS :	03 27 28 51 44 ou 45	ccas@fresnes-sur-escaut.fr
- Services Techniques :	03 27 28 51 22 ou 49	servicestechniques@fresnes-sur-escaut.fr
- Service jeunesse :	03 27 28 51 27	gcouvellaere@fresnes-sur-escaut.fr
- Service éducation :	03 27 28 51 61	ymichon@fresnes-sur-escaut.fr
- Bibliothèque :	03 27 28 51 26	bibliotheque@fresnes-sur-escaut.fr

**POUR LES AUTRES SERVICES OU DEMANDES, MERCI D'APPELER LE STANDARD AU 03 27 28 51 51.**

## FERMETURE DES ACCUEILS POUR ENFANTS

Suite aux dernières restrictions gouvernementales et aux nouvelles mesures sanitaires, et malgré la volonté municipale de maintenir autant que possible tous les services municipaux, nous sommes dans l'obligation de suspendre tous les accueils des enfants et des jeunes jusqu'au 26 avril (crèche, périscolaire, écoles, centre de loisirs, ...).

Un service d'accueil minimum sera assuré pour les enfants des « professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie » désignés par le gouvernement. Ces familles doivent se rapprocher de l'école de leur enfant afin de se faire connaître. L'organisation sera assurée par le service éducation et les directeurs des écoles.

Service éducation : Yann Michon au 03 27 28 51 61

## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Ce registre est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, isolées, et aux personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé. Pour s'inscrire, la personne (ou son représentant légal, une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit appeler le CCAS au 03 27 28 51 44 ou 45. Une fois inscrites sur le fichier, les personnes seront contactées régulièrement par un agent municipal qui s'informerait de leur état de santé.

## COVID-19 : LA VACCINATION OUVERTE AUX PLUS DE 70 ANS

Depuis le samedi 27 mars, toutes les personnes âgées de 70 à 74 ans peuvent se faire vacciner dans les centres de vaccination de l'arrondissement. Les créneaux disponibles sont mis à jour quotidiennement. Consultez le site [doctolib.fr](http://doctolib.fr) très régulièrement pour trouver une disponibilité. Rapprochez-vous de votre médecin ou pharmacien, ils vaccinent également. Le CCAS peut accompagner les plus vulnérables dans la recherche de créneaux disponibles et pour le transport sur le lieu de vaccination. Tel. 03 27 28 51 44/45

## SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Vos commerçants de proximité adaptent leurs horaires et leurs modalités d'accueil à la situation de confinement. Les commerces essentiels fonctionnent normalement. Les commerces dits non-essentiels restent mobilisés sur les réseaux sociaux et à distance. Vente en ligne, click&collect, n'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus.

## PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS À LA MAISON FRANCE SERVICES

**A partir du 8 avril s'ouvre la campagne déclarative des revenus 2020.**

A ce titre, la Maison France Services de Fresnes sur Escaut, basée au CCAS, va accueillir un agent du Centre des Impôts qui recevra toute personne rencontrant des difficultés à vérifier ou à compléter sa déclaration d'impôt.

**Deux demi-journées sont programmées uniquement sur rendez-vous : le vendredi 23 avril et le vendredi 28 mai de 9 h à 12 h.** Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous, merci de contacter les services du CCAS par téléphone au 03 27 28 51 44 ou 45.